

# COLLOQUE

# Loango

« QUELS HÉRITAGES ? »

« **MUSÉE CERCLE AFRICAIN** »

Contribution de Samuel Mabanza

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

« **MUSÉE CERCLE AFRICAIN** »

Contribution de Samuel Mabanza

Table ronde « Un essor des musées à Pointe-Noire et dans le Kouilou »

Le Musée Cercle Africain est le fruit de la réhabilitation du Cercle africain transformé en musée. Il est le tout premier et l'unique à ce jour dans la ville de Pointe-Noire. Son histoire est fortement liée à celle du Cercle Africain. Pour la petite histoire, retenons que le Cercle africain a été construit en 1947. Ce fut à cette époque un haut lieu de rencontre de la bourgeoisie ponténégrine, un lieu d'échange, de partage et d'expression avant l'accession du Congo à l'indépendance. C'est ainsi qu'il servait à la fois de tribunal d'instance et de carrefour d'expressions culturelles.

Vers les années 1990, il est presque abandonné à son triste sort. Il devient un dépotoir, un lieu de stockage des marchandises des commerçants du grand marché et du marché de la frontière. En 2018 le Cercle Africain devient un musée appelé « Musée Cercle Africain ».



## COMMENT CELA A- T- IL COMMENCÉ ?

Soucieux de préserver et de protéger la mémoire de l'élite panafricaine et de ne pas voir disparaître progressivement l'histoire de la ville de Pointe-Noire qui doit être transmise aux générations suivantes, le Conseil départemental et municipal se consacre pleinement à l'idée de réhabiliter ce beau lieu qui jadis faisait la fierté de cette ville.



En 2012, il commence son action par l'acquisition de cet édifice auprès de l'association éponyme «le Cercle Africain» après quoi, un projet de réhabilitation est initié. Un partenariat de financement est conclu avec les sociétés TOTAL E&P CONGO et ENI CONGO. Le projet est intégré dans l'accord passé entre l'état congolais représenté par les ministères des hydrocarbures et de la culture et des arts et la société ENI CONGO pour la mise en œuvre des projets culturels

La cérémonie de la pose de la première pierre pour la réhabilitation de ce bâtiment a eu lieu le 20 avril 2017 sous le patronage du ministre des hydrocarbures en présence de certaines personnalités administratives et politiques.

Confiée à la société MBTP, le début effectif des travaux de réhabilitation de cet édifice a lieu le 11 juillet 2017 pour une durée prévisionnelle d'un an.

Un comité de suivi du projet composé des représentants des sociétés TOTAL E&P CONGO et ENI CONGO, des ministères des hydrocarbures et de la culture et des arts et bien entendu des représentants de la mairie, est chargé de suivre l'évolution des travaux.

Les directeurs départementaux des arts et lettres, du livre et de la lecture publique de Pointe- Noire avec celui du patrimoine et des archives du Kouilou représentant celui

de Pointe-Noire, sont invités à prendre part à une réunion à Eni Congo en vue de trouver des solutions quant à l'utilisation du bâtiment Cercle Africain réhabilité. Ainsi naît l'idée d'en faire un musée.

Alors le Cercle Africain devient un musée. Pour préserver l'originalité de ce lieu, ce musée sera appelé « Musée Cercle Africain »

Plusieurs réunions se sont succédées au cours desquelles les problèmes d'organisation dudit musée étaient progressivement abordés à savoir :

- Le contenu de ce musée
- La gestion de ce musée
- Le fonctionnement de ce musée

Des solutions à ces problèmes avaient été trouvées tour à tour ainsi qu'il suit :

### **1- DU CONTENU DU MUSÉE**

Les représentants de la société ENI CONGO informent les participants que ce musée recevra un don d'objets d'arts constitués de statues et de masques de leur ancien directeur général M. Lucas Concentinho entre 2010 et 2013. Ce qui donne une opportunité au musée d'avoir déjà deux collections. Ensuite le musée étant à Pointe-Noire, parmi ses collections on compterait aussi une collection d'histoire. Pour cela, Monsieur Frédéric PAMBOU contacté par le directeur départemental du patrimoine et des archives pour le compte du projet s'était chargé de rédiger successivement l'histoire de Loango, du cercle africain, de la ville de Pointe-Noire, du chemin de fer et du pétrole. En juin 2018, au cours d'une réunion, le directeur départemental du livre et de la lecture publique M. Alphonse NKALA proposait que soit organisée à Pointe-Noire la première édition du salon de peinture avec pour objectif dès l'ouverture officielle du musée de :

Donner une visibilité aux artistes peintres du Congo ;

-Doter la ville de Pointe-Noire d'une vitrine qui l'ouvre au monde ;

30 artistes dont 27 de Pointe-Noire et 3 de Brazzaville avaient été conviés à l'organisation de ce premier salon de peinture. A l'issue de ce salon, le Musée Cercle africain a bénéficié d'une collection de peinture de 33 tableaux. La réussite de ce salon de peinture dépendait aussi de :

-la création d'un site web spécial Cercle africain et connexion wifi pour donner les informations au large public sur toutes les activités dudit musée ;

-la création d'un catalogue des artistes peintres participant au salon de peinture

-L'organisation d'un concours portant sur le choix du logo du musée. 25 sur 30 artistes peintres y ont pris part et un logo a été choisi parmi les 25.

A ce jour, le musée cercle africain compte 4 collections. Avec son outil informatique et sa connexion internet, le musée Cercle Africain est véritablement ouvert au monde, il fonctionne déjà en réseau.



## **2- DE LA GESTION DU MUSÉE**

Pour la gestion de ce musée, il avait été créée une fondation dénommée Fondation Musée Cercle africain. L'assemblée générale constitutive s'est tenue à la direction d'Eni Congo le 27 novembre 2018 au cours de laquelle les documents fondamentaux ont été adoptés. Ainsi, cette fondation compte 4 membres permanents qui sont la société ENI CONGO, la mairie de Pointe-Noire, le ministère de la culture et des arts et le ministère des hydrocarbures. La présidence de ladite fondation est assurée par la mairie de Pointe-Noire

## **3- DU FONCTIONNEMENT DE CE MUSÉE**

Un musée ne conserve à proprement parler que la matière alors il faut le doter d'un personnel qui l'anime. Pour cela, avant son inauguration, plusieurs dispositions devraient être prises notamment, la nomination par le ministère de la culture et des arts d'un conservateur, cette nomination devant être validée par le conseil d'administration de la fondation. Le conservateur du musée cercle africain avait été bel et bien nommé. La mise à disposition par la mairie à la commission technique des personnes qu'elle devrait former pour servir de guide le jour de l'inauguration. Force est de constater que cela n'a pas été fait.

Pour combler ce manquement, les visites guidées le jour de l'inauguration étaient assurées par :

- dans le grand bâtiment le directeur départemental du patrimoine et des archives accompagné de 2 jeunes bénévoles

- à l'extérieur par le directeur départemental du livre et de la lecture publique lui aussi accompagné de 2 jeunes bénévoles.



### **QUE RETENIR DE TOUT CELA ?**

Le musée cercle Africain est victime d'une lenteur administrative. En effet la fondation qui devrait nommer le personnel dudit musée n'a pas encore vu le jour. Depuis décembre 2018, les documents fondamentaux sont encore en cours de visa et signature au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Cette situation nuit au fonctionnement du musée. Le conservateur nommé depuis novembre 2018 par Monsieur le ministre de la culture et des arts n'a jamais été installé puisque cette nomination doit être validée par le conseil d'administration de la fondation qui n'existe pas encore.

Malgré cette difficulté, le musée fonctionne avec ses bénévoles depuis le jour de l'ouverture. Quelques notions de muséographie leur ont été enseignées sur la conservation des collections et l'accueil des publics

Le musée ouvre ses portes tous les jours à 9 heures et les referme à 20 heures sauf les lundis. Outre les visites guidées, dans l'optique de poursuivre avec la promotion de nos artistes, après la fermeture du salon de peinture, un calendrier culturel a été élaboré permettant aux artistes de venir tour à tour faire des expositions-vente de leurs œuvres.

Le musée Cercle Africain est d'une approche esthétique type musée des beaux-arts. Ce musée a besoin de compléter ses collections qui prendront en compte toutes les cultures de sa population environnante. Aux collections qui existent, on y ajouterait : les modes de vie, la poterie, la vannerie etc. Pour ce faire, une mission de collecte

s'impose. Pointe-Noire est une ville métissée, multiculturelle et le musée a besoin de toutes les catégories de public car sa pérennité en dépend. Et ce n'est que de cette manière que la population pourra s'approprier ce musée.

Au moment où l'on parle de plus en plus de la restitution des biens arrachés à l'Afrique, les musées Mâ Loango de Dioso, rénové avec la construction des nouveaux bâtiments, et du Cercle africain sont les bienvenus. Le principe de restitution étant acquis, il n'est plus question pour notre pays de perdre du temps, les structures d'accueil sont là. Alors il faut désormais agir pour que nos biens nous soient effectivement restitués.

Je vous remercie de votre aimable attention !